

Voici les réponses de la direction à quelques une de nos questions et nos commentaires....

- Qu'est-il prévu pour les agents travaillant les 24, 25, 31 décembre et 1er Janvier, prime repas ? plateau repas ?

Direction : 18€ sur facture pour les découchés seulement.

FO : 20€ l'année dernière... Mr Cost Killer Vignon sera au chaud et en famille lui.

- MyPos/CEL : Quand est ce que le CA de la CEL va apparaitre dans le journal de paiement ?

Direction : Ce n'est pas prévu actuellement .

FO : Notez bien votre CA commande en ligne, il n'est pas intégré dans votre CA pour l'instant. C'est pour qu'il disparaisse de notre intéressement ?

- MyPos/CEL : Lorsque la prise électrique chauffe biberon ne fonctionne pas, la batterie de secours n'est pas en capacité de maintenir une charge correcte nécessaire à leur fonctionnement pour les deux appareils, tablette et TPE. Quel est le mode opératoire et les solutions proposées en particulier pour les longs trajets ?

Direction : Pas de solutions, utiliser le facturier en mode dégradé.

FO : Super, on se démerde comme d'habitude.

- MyPos/CEL : Les cordons fournis pour charger la tablette et le TPE sont trop court et ne permettent pas de poser ces deux outils sur le comptoir du TGV duplex et qu'ils soient utilisable par l'agent et les clients. Pouvez-vous voir avec le service concerné pour que les agents soient équipés de cordon en rapport ?

Direction : un cordon est en cours de distribution aux agents.

FO : C'est une blague, le cordon est plus court que celui que l'on a déjà!

- MyPos/CEL : En cas de panne de la tablette, le TPE est il utilisable seul ? Quel est le mode opératoire ?

Direction : Non ce n'est pas prévu.

FO : Bref, si la tablette est HS, le TPE aussi, et on se démerde comme d'habitude...

- De plus en plus de gares sont équipés de portiques de filtrage. Quand seront nous équipés de cartes nous permettant d'accéder aux TGV ? Pour FO, en cas de SNA dû à l'incapacité d'un agent d'accéder à son TGV à cause de l'absence de cette carte, seule l'entreprise sera en faute.

Direction : En cours demande, si l'agent rate son train, ce sera un SNA SNCF.

FO : c'est un minimum, ça fait 6 mois que l'on alerte la direction sur l'arrivée des portiques. Une journée autre pour l'agent et compter le retard, point !

- Il n'est plus exceptionnel pour les agents de se retrouver dans une TGV sans contrôleur. Quelle est la position de l'entreprise à ce sujet ? Quelles sont les consignes pour le commercial ? Quelles actions le commercial peut mettre en oeuvre s'il se sent en danger face à cette situation ?

Direction : Si l'agent se sent en danger, il peut déclarer et faire un droit de retrait.

FO : **Merci, nous ne sommes pas formés ni payés pour faire le boulot des contrôleurs !!!**

- Ce week-end l'hôtel de Nice n'avait pas de chauffage. Depuis plusieurs mois nous vous demandons de changer d'hôtel mais rien ne se passe. Attendez-vous une nouvelle agression ou qu'un agent prenne froid pour agir ?

Direction : Pas de nouvelles.

FO : **Depuis 2 mois FO Lyon et FO Gare de Lyon via le CHSCT alertent la direction sur la dangerosité de l'environnement de cet hôtel mais rien ne change... C'est une blague, c'est pas les hôtels qui manquent à Nice, c'est encore une preuve de mauvaise volonté...**

Les élus Force Ouvrière

Paris, le 18 décembre 2017